



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 07 décembre 2018

Pic de pollution de l'air (dioxyde de soufre)

Levée de la procédure d'information – recommandation

Compte tenu des mesures constatées par Atmo Normandie, la procédure d'information-recommandation relative à une pollution de l'air par le dioxyde de soufre (SO₂) sur le secteur de Port Jérôme sur Seine (Notre-Dame de Gravenchon) qui a été déclenchée ce matin est levée.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76 6 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr